Décision du Bureau n° 2026 – 13
Finances

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

OBJET : Subvention exceptionnelle - Année 2026

REF. : Délibérations du Conseil Communautaire du 26 février 2026 et 7 avril 2026

E X P O S É

Par délibération en date du 7 avril 2026, le Conseil Communautaire a décidé de donner délégation au Bureau afin de procéder aux attributions de subventions dans la limite de l'enveloppe de crédits approuvée par le Conseil Communautaire et inscrite au budget.

Lors du Conseil Communautaire du 26 février dernier, les élus ont voté une enveloppe de 20 000 € pour les subventions exceptionnelles allouées aux associations.

Le club de football LUSTVI a sollicité auprès de la Communauté de Communes une subvention exceptionnelle dans le cadre de l'organisation du tournoi international U11 qui se déroulera les 24 et 25 octobre prochains à Issé.

Il est proposé d'attribuer le solde de l'enveloppe de crédits dédiés aux subventions exceptionnelles au club de football LUSTVI pour un montant de 500 €.

D É C I S I O N

Compte tenu de ce qui précède, et après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident :

- d'attribuer, pour l'année 2026 et conformément aux crédits provisionnés, une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € au club de football LUSTVI,

- d'autoriser M. le Président ou le M. Vice-Président délégué à signer les documents correspondants.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 8 octobre 2026

Le Président,

Alain H[illegible]

AR-Préfecture

044-200072726-20261013-1-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 13-10-2026

Publication le : 13-10-2026

Le Président,

Alain HUNAULT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT - DERVAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le huit octobre, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

	Présent (e)	*Absent (e) ou Excusé (e)*
M. Elias AMIOUNI	**X**	
M. Jean-Michel CHEVALIER	**X**	
Mme Catherine CIRON		**X**
M. Dominique DAVID		**X**
M. Bruno DEBRAY		**X**
Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET		**X**
M. Patrick GALIVEL	**X**	
M. Alain HUNAULT	**X**	
M. Jean-Marc LALLOUÉ	**X**	
Mme Edith MARGUIN	**X**	
M. Jean-Luc MARSOLLIER	**X**	
M. Yoan VETU	**X**	

AR-Préfecture

044-200072726-20261013-1-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 13-10-2026

Publication le : 13-10-2026

Le Président,

Alain HUNAULT